



# Rapport d'activité 2013

Présenté lors de l'Assemblée générale du 23 avril 2014

## Billet du Co-Président

2013 a été, pour notre association, une année de changement.

En effet, Virginie Rochat, notre Permanente, a quitté l'ADC après une longue période d'arrêt-maladie, et nous la remercions de son travail au sein de notre Association.

Le Comité, qui avait fait appel provisoirement à Sylvain Aubert pour suppléer à l'absence de Virginie Rochat, l'a engagé définitivement en tant que référent. Nous n'avons qu'à nous féliciter de ce choix, au vu des compétences et de l'engagement de Sylvain qui a procédé à nombre de réorganisations du fonctionnement de ce lieu qui vient en aide, apporte de la chaleur humaine et accompagne les demandeurs d'emploi.

La collaboration avec l'ADC de Neuchâtel (ADCN), que cela soit au niveau des référents et permanents ou des Comités, se passe toujours très bien et des actions communes sont mises sur pied.

Je remercie vivement mes collègues du Comité, le référent et les bénévoles de leur engagement et de leur disponibilité, de même que les autorités cantonale et communales pour leurs appuis financiers et forme le vœu que l'ADC poursuive son développement pour les personnes les plus précaires de notre Société.

Didier Berberat  
Co-Président

## L'ADC : une association au service et à l'écoute des demandeurs d'emploi

Au cours de l'année 2013 le comité, le référent et l'équipe des bénévoles ont poursuivi leurs efforts pour proposer des prestations de qualité à tous les demandeurs d'emploi. A partir du mois d'avril les horaires d'ouverture ont été étendus. Les chômeurs et chômeuses sont depuis lors accueillis vingt heures par semaine, du mardi au jeudi. De plus nos locaux sont ouverts le jeudi jusqu'à 19h00. Ces horaires ont été respectés tout au cours de l'année et nous n'avons eu à subir aucune fermeture intempestive.

Pour pouvoir assurer ces heures de permanences nous avons pu compter sur la remarquable stabilité de notre équipe de bénévoles, sept au total, tous motivés, consciencieux et disponibles. Un accent particulier a été mis sur leur formation. Ils ont ainsi eu la possibilité de suivre une journée de formation organisée par le Centre social protestant et portant sur le droit de l'asile, de se rendre à Lausanne pour participer à une journée de formation d'introduction à l'engagement bénévole mise sur pied par l'association bénévolat-vaud (<http://www.benevolat-vaud.ch>), de passer une journée avec nos collègues de l'ADCN afin de faire connaissance et de confronter nos pratiques.

Nous nous sommes attachés à améliorer le cadre de travail proposé aux chômeurs, aux chômeuses ainsi qu'aux bénévoles. Le nombre de PC mis à disposition a été augmenté de deux ordinateurs récents. Nous avons remplacé l'ancienne photocopieuse par une nouvelle dotée de la fonction de scannage. Nous adoptons ainsi progressivement notre outil de travail aux nouvelles exigences de la postulation en ligne et améliorons le confort des utilisateurs.

Parmi les rencontres et événements qui ont ponctué l'année écoulée nous avons invité les bénévoles qui avaient œuvré au succès des manifestations célébrant notre trentième anniversaire à un repas convivial à l'auberge du Grand Sommartel. Comme tous les ans nous avons participé à la journée « vivre sans emploi » organisée par la Joliette. Plus d'une trentaine de personnes se sont retrouvées dans nos locaux pour fêter notre traditionnel Petit Nouvel An. Dernièrement nous avons accueilli une dizaine de membres des associations genevoises suivantes, l' ADC Genève (<http://adc-ge.ch>), le Trialogue (<http://www.letrialogue.com>) et l'ALCIP (<http://alcip.ch>). Ils ont ainsi eu l'occasion de découvrir non seulement notre association, mais aussi notre belle ville de La Chaux-de-Fonds et son Musée International d'Horlogerie.

La fréquentation de nos permanences ne s'est pas démentie au cours de l'année écoulée. Comme les années précédentes nous nous attachons à ne pas apporter seulement une aide technique (aide à la rédaction de courriers et de CV), mais aussi de l'écoute et de l'empathie. Dans le cadre de notre mission de défense des droits des chômeuses et chômeurs, nous constatons que nous n'avons jamais rédigé autant d'oppositions et de recours que cette année. Le durcissement dans l'application des lois sur l'assurance-chômage n'est peut-être pas étranger à cette augmentation de notre activité. Il est à noter qu'il n'est pas rare que les personnes désirant s'opposer à une décision des instances du chômage nous soient envoyées par leur propre conseillère ou conseiller ORP !

Nous siégeons dans deux commissions cantonales, la commission tripartite de l'assurance-chômage et la commission d'intégration de la cohésion multiculturelle. Nous rencontrons régulièrement nos collègues de l'ADCN dans le cadre de la coordination cantonale des ADC de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Nous adressons tous nos remerciements à nos membres, aux personnes sans emploi qui nous accordent leur confiance, aux bénévoles, aux membres du comité, à l'Etat de Neuchâtel, aux Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, aux différents services sociaux et communaux, à nos généreux donateurs et aux associations amies.

L'équipe et le comité de l'ADC

#### **Membres du Comité**

Didier Berberat, co-président  
Rosy Lobosco, co-présidente  
Philippe Lagger, caissier  
Janine Bärtschi  
Anne-Lise Lagger-Erard  
Yves Scheurer

#### **Référent**

Sylvain Aubert, salarié à 50%

#### **Bénévoles**

Marisa Bento  
Catherine Brandt  
Stéphane Della Santa  
Martine Dubois  
Raphaël Galley  
Marie-Pierre Greiner  
Mauricio Ricaurte

#### **Vérificateurs des comptes**

Christian Beuret  
Gaston Verdon